

759

SABATIER (*Gustave-Charles-J.*), Membre de la Chambre des Représentants (Paris, 15.11.1819-Bruxelles, 10.6.1894).

Son père, originaire de Thann (Bas-Rhin), vivait en Belgique depuis 1813 et occupait un emploi à la banque bruxelloise Odier-Romau et Anspach.

Gustave Sabatier entra à l'école militaire en 1836 avec l'intention de faire carrière au génie ; ces études le marquèrent d'un cachet indélébile : précision du mathématicien, énergie du militaire. Mais soudain l'industrie le tenta ; il débuta à Ougrée dans la métallurgie ; à 30 ans, il était directeur de fabrication à la Société des Hauts-Fourneaux de Monceau-sur-Sambre ; en 1850, il était appelé à la direction de cette société en même temps qu'aux charbonnages de Bayemont. Nature foncièrement honnête et bonne, esprit ouvert aux vues larges et aux idées généreuses, il sut, en tant que directeur d'usine, mais aussi comme membre du bureau de bienfaisance de Monceau, comprendre les besoins du peuple et soulager ses misères. En 1857, les chefs du parti libéral carolorégien insistèrent pour qu'il acceptât une candidature à la Chambre. Sabatier fut élu député de Charleroi et le resta jusqu'à sa mort après une brève interruption de quatre ans. Il joua à cette assemblée un rôle actif dans les discussions d'ordre économique ; il était partisan du libre-échange. En 1877, quand fut créée la Chambre d'industrie, d'agriculture et de commerce, il en fut le premier président.

Il fut un des premiers députés à réclamer le suffrage universel et un des artisans, avec Alph. Nothomb, Houzeau de Lehaie et Janson, de la proposition dite des XXVI déposée dans ce sens le 29 mars 1893.

Mais, ce qui nous intéresse ici tout particulièrement, c'est que Sabatier fut un des premiers à comprendre l'influence bienfaisante que la colonisation exercerait sur la Belgique. En février 1887, quand fut fondée, pour la mise en valeur du Congo, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.), c'est à lui que s'adressèrent d'abord les promoteurs de l'entreprise, pour la présidence. Il y demeura jusqu'au jour où, en raison de son âge, il proposa

la remise de ses fonctions au vice-président, M. J. Urban (15 décembre 1890). Son départ provoqua de vifs regrets.

Lorsqu'en 1889, se constitua la Compagnie du Chemin de fer du Congo qui devait créer le rail, seul moyen efficace de pénétration vers l'intérieur, la société arrêta sans hésiter son choix sur Sabatier comme président de son conseil d'administration.

En 1890, par décret du 20 avril, Sabatier fut nommé, en remplacement d'Eudore Pirmez, décédé, comme délégué du Gouvernement au comité permanent chargé de la gestion de l'emprunt du Congo, qui faisait l'objet du décret du Roi-Souverain du 7 février 1888.

Disons enfin qu'en séance du 17 mai 1890, à la Chambre, Sabatier, avec Janson et Houzeau de Lehaie, déposait une proposition demandant au pays un crédit de 150.000 fr. à mettre à la disposition de l'Académie des Sciences afin d'organiser une expédition scientifique pour l'exploration du Congo. La proposition rencontra une vive opposition et le crédit accordé ne dépassa pas les 30.000 fr. proposés par le Gouvernement pour l'expédition, qui fut confiée au capitaine Delporte.

Cette même année 1890, le 22 avril, des fêtes furent données à Bruxelles à l'occasion du passage de Stanley. Une garden-party réunit dans les serres du château royal de Laeken les plus hautes personnalités politiques et coloniales. Sabatier, en tant que président de la C.C.C.I. et la C.C.F.C., prononça le discours au Roi et y mit l'accent sur la valeur de la conquête humanitaire, commerciale et industrielle du continent africain sous l'impulsion de Léopold II ; il présenta au Roi un volume richement relié renfermant une adresse à Sa Majesté recouverte de 40.000 signatures appartenant à toutes les classes de la société. Cette adresse exprimait au Roi, pour la création de l'État Indépendant du Congo, la reconnaissance des Belges.

Sabatier mourut à Bruxelles, le 10 juin 1894, laissant le souvenir d'un des plus ardents défenseurs de la cause coloniale.

17 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1887, p. 18a ; 1890, pp. 30c, 33c, 37a, 46c, 120c ; 1892, pp. 41a, 71c ; 1894, p. 42a ; 1911, p. 615. — R. Cornet, *Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., pp. 79, 80, 159. — *Biogr. nat.*, XXI, p. 1.